



## Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 15 décembre 2009

Compte rendu affiché le : 21 décembre 2009

Date de la convocation : 4 décembre 2009

Nombre de délégués : 31

Nombre de délégués concernés : 31

En exercice : 31

En exercice : 31

Présents : 23

Présents : 23

Votants : 20

Votants : 20

Présents:CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Besset C, Vocanson E, Louat R, Lornage F, Philippon B

CCFL : Mrs Rousset L, Gonon P, Montagnon M, Bruyas J F, Vincent G, Berthet C (2)

SIAHL: Mrs, Villard P, Mme Larue M F, Moralès P, Bruyas J M, Bouchut R

SEM : Guyot P

Autres communes: Mrs Reynard R, Piot M, Rousset E, Toinon D, Barcet A, Pallandre A, Mme Berthet H, Mme Grange M

Secrétaire de séance : Mr Vincent G

Excusés : Mrs Boudier J P, Gros R, Séon M, Bruyère C, Vivien G

### N° 215 bis - Objet : Débat d'orientation budgétaire SPANC

#### Préambule :

Monsieur le Président expose qu'en application de l'article L23-12.1 du code général des collectivités territoriales, le vote du budget primitif doit être précédé d'un débat d'orientation, qui a pour objet de présenter les perspectives budgétaires.

Le service public d'assainissement non collectif fait l'objet d'un budget à part.

Le SIMA COISE a créé un service public d'assainissement non collectif qui est effectif depuis le 10 janvier 2006.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, trois techniciens ont accompli les différentes missions du service :

- diagnostics- 1<sup>er</sup> contrôle des installations d'ANC existantes,
- contrôle de conception et de réalisation des installations neuves
- Organisation des campagnes de vidanges

Pour 2010, le SPANC ne gardera que deux techniciens. Les premiers contrôles étant presque terminés, dans un premier temps, il n'est pas possible de conserver un effectif de trois salariés, et cela malgré la prise de nouvelles compétences.

A ce jour, il reste encore beaucoup d'incertitudes sur le nombre de réhabilitations qui pourront être lancées en 2010.

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2010, suite à l'adhésion des communes de Chazelles/Lyon et Viricelles, il y aura environ 250 usagers supplémentaires à contrôler.

### FONCTIONNEMENT

#### Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement pour 2010 liées à ces deux postes: salaires et charges sociales sont estimés à 70 000 €, les frais de structure, location de bureau, comptabilité, déplacements et frais divers, la mise à disposition du directeur et les dépenses liées aux diverses indemnités représentent une dépense prévisionnelle de fonctionnement de 31 000 €

**Total des dépenses de fonctionnement : 110 000 €**

### **Recettes de fonctionnement**

Les recettes de fonctionnement proviennent des redevances demandées aux particuliers :

Sur la base de 800 usagers contrôlés et une redevance identique à celle existante, la recette sera de 83 200 €

D'autres recettes proviendront des contrôles d'installations neuves sur la base de 150 €/dossier et des 15€/usagers pour le suivi administratif des vidanges.

Ces deux postes peuvent être estimés à 26 800 €.

**Total recettes fonctionnement (redevance): 110 000 €**

Dans l'hypothèse où il y aurait un grand nombre de réhabilitations engagées en 2010, les techniciens réaliseront moins de contrôle de bon fonctionnement et les recettes liées à ces nouvelles missions compenseront les redevances non perçues.

## **INVESTISSEMENT**

### **Dépenses d'investissement**

Le SIMA sera en 2010 maître d'ouvrage délégué de la compétence réhabilitation. Pour cela, il est nécessaire d'inscrire en dépenses d'investissement sur le compte de tiers, une somme de 100 000 € pour financer cette nouvelle compétence ainsi que pour la compétence « vidange ».

### **Recettes d'investissement**

Une somme de 100 000 € sera inscrite également en recette d'investissement.

**Dans l'hypothèse où un nombre plus important de réhabilitation sera programmé en 2010, des décisions modificatives permettront d'ajouter des sommes en dépenses et en recettes.**

Les coûts de fonctionnement de ces compétences seront facturés aux usagers et inscrits en recette de fonctionnement.

Ont signé au registre tous les membres présents

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier  
Le 15 décembre 2009  
Le Président  
J Y Charbonnier